



RIDE TO TOKYO

Communiqué FFE du 31 janvier 2020

Lancement de saison olympique et paralympique



©FFE/PSV

La Fédération Française d'Équitation a organisé une réunion d'informations en guise de lancement de la saison olympique et paralympique à la Maison du Japon à Paris 14e mercredi 29 janvier après-midi. Cavaliers et propriétaires des quatre disciplines olympiques et paralympiques ont été conviés autour du staff fédéral. L'occasion d'aborder les aspects logistiques et réglementaires hors normes que confère la compétition planétaire.

Afin de se « mettre dans le bain » des Jeux olympiques et paralympiques (JOP), la FFE a choisi la Maison du Japon, dans le 14e arrondissement à Paris, pour lancer cette saison 2020. Plus de 120 personnes ont répondu à l'invitation de Serge Lecomte, président de la FFE et de Sophie Dubourg, directrice technique nationale : cavaliers, propriétaires, partenaires, équipe fédérale d'encadrement sportif, vétérinaires, médecins, maréchaux ferrants et élus fédéraux. La France fait partie des six nations équestres à avoir réussi à qualifier une équipe dans chaque discipline.

Sophie Dubourg a ouvert la réunion. Elle était épaulée par Quentin Simonet, conseiller technique national, chargé de mission pour les JOP, et Maud Proust, permanente de la FFE, chargée de mission logistique pour les JOP. Ils ont présenté toutes les informations collectées par la délégation envoyée par la FFE durant le test event de concours complet organisé à Tokyo (JAP) l'été dernier.

Le premier point abordé a été le climat qui s'annonce comme un enjeu principal de ces JOP. La chaleur et le taux d'humidité seront très élevés notamment en milieu de journée. Des horaires adaptés sont déjà prévus : le cross débutera ainsi à 7h30 et de nombreuses épreuves se courent en nocturne. La durée du cross a également été réduite de 10 à 8 minutes. La FFE va mettre en place un protocole via ses vétérinaires et ses médecins dans le but de préparer au mieux ses athlètes.

Les sites équestres ainsi que le profil du cross ont été présentés. Il apparaît que les infrastructures sont de haute qualité pour le confort des chevaux et des cavaliers. Tous les chevaux de la délégation française seront regroupés dans les mêmes écuries et hébergés dans des boxes climatisés. L'Equestrian Park, le site où se tiendront les épreuves, est compact et bien pensé. Les grooms et vétérinaires seront hébergés sur place.

Tous les sites sont très bien desservis par les transports en commun. Les athlètes et une partie du staff seront logés au Village olympique. Afin de pouvoir placer la délégation française dans les meilleures conditions possibles, la FFE assurera l'accompagnement logistique et l'hébergement des propriétaires. Elle prendra notamment en charge deux chambres d'hôtel par cheval sélectionné.

Emmanuelle Schramm, DTN adjointe pour le dressage, Sophie Dubourg, Michel Asseray, DTN adjoint pour le concours complet et Fanny Delaval CTN pour le para-dressage, ont fait un rappel sur les nouveautés réglementaires de leur discipline puis chaque sélectionneur a exposé son programme jusqu'à l'échéance. Le 1er juin, une première liste nominative de 12 couples par discipline sera arrêtée puis une présentation de la sélection à la Commission du comité de sélection olympique (CCSO) sera effectuée le 26 juin. Enfin, les engagements définitifs seront faits le 6 juillet.

Sophie Dubourg en a profité pour rappeler les modalités de sélection qui se basent bien sûr sur des performances sportives significatives mais aussi sur l'importance d'un suivi médical régulier et transparent des chevaux et des cavaliers et ainsi que sur la capacité des athlètes à adhérer au collectif, primordial pour cette compétition.



Communiqué FFE du 31 janvier 2020

En organisant cette réunion, la FFE entend impliquer tous ses athlètes car tous sont susceptibles d'être sélectionnés.

Afin de rendre accessibles toutes ces informations, un guide FFE en ligne sera mis prochainement à la disposition de toute la délégation. Celui-ci sera actualisé au fur et à mesure de la saison.

Retrouvez le nouveau format olympique : [ICI](#)

Serge Lecomte, président de la FFE :

« Tout le travail reste à faire, nous ne sommes qu'au début de l'aventure. On espère que le para-dressage va également obtenir sa qualification. Les Jeux olympiques et paralympiques sont une grande étape pour la Fédération. On s'y prépare et il faudra certainement mettre les bouchées doubles dans la dernière ligne droite. La France est l'une des nations qui aide et accompagne le plus les sports équestres et elle ne reçoit que très peu d'aides pour y parvenir. Cent-trente personnes seront à Tokyo. Soyons tous à la hauteur des efforts que chacun fait. Ce seront toutes les structures en France et les centres équestres qui vont vous regarder. Je vous souhaite toute l'énergie nécessaire pour ce que vous allez devoir accomplir et pour répondre aussi aux attentes de ceux qui vont vous suivre. Et j'espère aussi que vous y trouverez beaucoup de plaisir. Je remercie tous les acteurs qui ont permis de qualifier la France dans les trois disciplines olympiques. Vous y êtes arrivés, félicitations à vous ! »

Frédéric Bouix, délégué général à la FFE :

« Au-delà de la préparation tout au long de l'année pour les compétitions, c'est l'ensemble des services de la FFE qui travaillent au quotidien pour que les équipes puissent performer au mieux lors de ces Jeux olympiques et paralympiques ; plus largement l'ensemble des clubs, les organisateurs, les acteurs des sports équestres en France contribuent à cette participation de la France aux Jeux. Après les très bons résultats de Rio, on attend beaucoup de nos équipes. Ils se sont qualifiés, ils se préparent au mieux, il y a encore du travail avant l'échéance. Dans tous les cas, la France équestre est derrière eux. »

Thierry Pomel, sélectionneur national de saut d'obstacles :

« Chaque couple a défini un programme de préparation en ce début d'année. Puis du 23 au 26 avril, nous aurons rendez-vous aux championnats de France à Jardy. Je souhaite que tous les cavaliers soient là. Puis nous aurons toute la partie de saison sur les différents CSIO 5* lors desquels nous pourrons observer les couples et faire la sélection. La saison des CSIO 5* commencera à La Baule (14 – 17 mai), ce sera aussi le premier CSIO qualificatif pour la finale mondiale de Barcelone. Suivront les CSIO 5* de Sopot (POL, 11 – 14/06), Falsterbö (SWE, 09 – 12/07) et Dublin (IRL, 15 – 19/07), également qualificatifs pour Barcelone. Concernant l'évolution des couples pour la préparation olympique, on commencera au CSIO 5* de La Baule puis à Rome (ITA, 27 – 31/05), à Aix-La Chapelle (GER, 01 – 06/06), puis Sopot et Knokke (BEL, 03 – 05/07), juste avant la sélection définitive du 6 juillet. »

Thierry Touzaint, sélectionneur national de concours complet :

« En concours complet, nous avons beaucoup de couples qui peuvent prétendre à une sélection. Nous allons faire un programme à la carte pour chacun. Nous aurons une saison en deux temps. Pour la première partie, le Grand National FFE sera toujours le circuit de référence pour la préparation, notamment Saumur et Pompadour. Pour la seconde partie, certains partiront au CHIO d'Aix-la-Chapelle (25/05 – 07/06) ou au Grand National FFE de Vittel (18 au 21/06) qui seront les dernières épreuves avant la sélection. En ce qui concerne la préparation des chevaux, nous sommes actuellement en stage à Saumur depuis 15 jours. Nous avons divisé le Groupe 1 en deux groupes. Il y a encore deux groupes qui vont faire un stage en février. Nous allons mettre en place un autre stage au Mans (02 – 04/04). Le stage final aura lieu du 4 au 19 juillet. »

Jan Bemelmans, sélectionneur national de dressage :

« Après un Championnat d'Europe délicat l'été dernier, nous avons finalement obtenu notre qualification tardivement grâce à Morgan Barbançon Mestre et Anne-Sophie Serre. L'objectif est dans un premier temps de faire monter les notes pour certains couples. Les deux événements majeurs de la saison seront les CDIO de Compiègne (14 - 17/05) et Rotterdam (NED, 18 – 21/06). Ensuite nous ferons en sorte d'avoir nos chevaux en bonne forme pour arriver au Japon. »



Communiqué FFE du 31 janvier 2020

Fanny Delaval, chef d'équipe pour le para-dressage, représentant le sélectionneur national Philippe Célerier (excusé car en compétition) :

« Nous sommes encore en course pour la qualification olympique en individuel et par équipe. Nos cavaliers sont ce week-end à Genemuiden (NED) pour la dernière épreuve qualificative. Nous aurons à cœur de faire au mieux pour décrocher cette qualification. La FFE est délégataire du para-dressage depuis 2017, c'est la première fois que nous sommes intégrés pleinement à l'organisation fédérale et c'est extrêmement motivant. Nous avons mis beaucoup de choses en place grâce au soutien de la FFE et les progrès sont significatifs. »

André-Pierre Goubert, directeur Pôle olympique et sport haut niveau au Comité national olympique et sportif français :

« Vous êtes la première fédération à faire le plein, vous avez qualifié tous les athlètes possibles dans vos disciplines. Nous sommes en période de qualification jusqu'au mois de juin. Le format de la délégation est un peu prématuré bien que nous ayons déjà une idée assez précise par rapport aux JOP de Rio. Cette délégation sera composée de 375 à 380 athlètes. Sur les 33 fédérations, 31 seront à Tokyo. Je vous souhaite de réitérer les résultats de Rio, voire même encore mieux. Bonne chance à tous pour la suite. »

Jean Minier, chef de mission pour les Jeux paralympiques :

« Il y a une belle dynamique autour du para-dressage depuis que la FFE en est devenue délégataire. On espère tous que l'équipe de France va décrocher son billet. Si elle y parvient, on sera tous derrière elle pour qu'elle réussisse de belles performances au Japon. »

Contacts presse

FFE Communication / Sophie Aujard

T : +33 254 944 678 | M : +33 687 713 967

sophie.aujard@ffe.com

Agence Consulis / Véronique Gauthier

T : +33 967 073 729 | M : +33 672 770 600

agenceconsulis@gmail.com